

Commission temporaire sur la fin de vie

La mandature 2015-2021 du Conseil économique, social et environnemental, présidée par Patrick Bernasconi, a pris fin le **31 mars 2021**. Le décret n° 2021-309 fixant la répartition et les conditions de désignation des membres du Conseil économique, social et environnemental a été publié le 24 mars, à la suite de la réforme du Conseil par la loi organique du 15 janvier 2021.

En savoir plus sur la réforme du Conseil.

Les nombreuses pétitions en ligne à ce sujet ont incité le CESE à s'autosaisir de cette question. La commission temporaire a formulé des préconisations afin d'améliorer la législation existante sur la question de la fin de vie.

Composition de la commission au 31 mars 2021